

Loi du 25 Mai
1793.

Série 1968

L'An 2.^{me} de la
République.

Domaines nationaux.
Assignat
de cinquante sols,
payable au porteur.

Laussay

LA LOI PUNIT DE MORT
LE CONTREFACTEUR.

LA NATION RÉCOMPENSE
LE DÉNONCIATEUR.

